

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Le secrétaire d'État chargé des transports

Paris, le 10 FEV. 2011

Référence : CP/A10038455-D11000200
Vos réf : v/lettre du 3 octobre 2010

Monsieur le Conseiller,

Vous avez bien voulu me faire part de vos préoccupations relatives au projet d'implantation d'un hélicoptère à la Porte d'Aubervilliers en raison des nuisances sonores que pourraient subir les habitants.

Dans le cadre des projets de réaménagement du Grand Paris, il semble nécessaire de repenser les conditions d'accès à la capitale par hélicoptères. Ce moyen de transport particulier offre, en effet, de nombreux avantages, notamment en matière d'assistance aux personnes ou de rapidité d'accès sans infrastructure lourde, mais est souvent difficilement accepté sur le plan environnemental.

Le schéma actuel dans lequel tous les hélicoptères convergent vers le seul site de Paris-Issy-les Moulineaux n'est ainsi pas optimal. Il provoque non seulement une concentration de nuisances mais aussi des transits inutiles pour des vols destinés à desservir d'autres parties de la région capitale.

Pour ces raisons, une étude a été menée pour identifier un ensemble de sites, géographiquement répartis autour de Paris, proches de pôles économiques, et techniquement accessibles pour les hélicoptères.

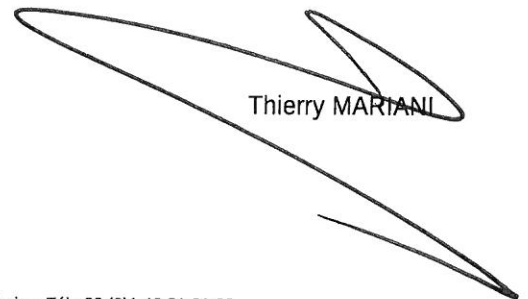
A l'issue de cette phase préparatoire purement technique, le travail de réflexion doit, bien entendu, être poursuivi afin de préciser les sites envisageables et entrer dès ce début d'année 2011 dans une phase de concertation approfondie avec l'ensemble des parties intéressées, l'objectif étant d'évaluer la pertinence des diverses solutions, vis-à-vis de l'ensemble des contraintes notamment environnementales, des bénéfices socio-économiques attendus et des éventuels projets concurrents d'aménagement.

C'est seulement à l'issue de cette phase de concertation que d'éventuelles décisions pourront être prises.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Monsieur Ian BROSSAT
Conseiller de Paris du 18^{ème} arrondissement
Conseil de Paris
9, place de l'Hôtel de Ville
75196 PARIS CEDEX 04



Thierry MARTANI